PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS...	$12.00	$6 00	$3 00	$1 00
POUR L'ETRANGER	$15 15	$7 55	$3.75	$1 00

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3 00	$1 50	$1 00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$1 00	$1.05	$1.25	$1 05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 24 SEPTEMBRE 1907 — 81ème Année

LA GUERRE AU MAROC.

La reprise des opérations retardée par une maladie du général Drude.

Paris, 11 septembre.

L'armistice consenti par le général Drude sur la demande des tribus marocaines qui opèrent autour de Casablanca, a pris fin avant-hier soir, dimanche, sans qu'aucun émissaire se soit présenté aux autorités françaises de Casablanca pour traiter, en attendant la pacification définitive, d'une suspension générale des hostilités.

Dans ces conditions, après quatre jours perdus—un délai que les Marocains ont su mettre à profit, comme on le pense bien—les opérations militaires auraient dû être reprises autour de Casablanca et recommencer dès hier, lundi, par la marche des troupes françaises sur Taddert, le quartier général des tribus marocaines.

Malheureusement, ces opérations vont être, sans doute, de nouveau retardées par suite d'une indisposition du général Drude. Un télégramme de Casablanca, reçu hier soir, annonce que le commandant en chef du corps expéditionnaire vient d'être atteint d'une inflammation intestinale,—une affection fort commune, paraît-il, dans la région,—et que cette indisposition du général va sans doute l'obliger à ajourner la reprise des hostilités.

Il est à espérer que l'état du général Drude n'a rien de grave, son énergie, sa vigoureuse constitution et les soins dont il est l'objet auront vite raison de la maladie; aujourd'hui, demain au plus tard, le général, tout à fait rétabli, pourra reprendre le commandement de sa petite armée et donner à notre action militaire une nouvelle et vigoureuse poussée.

En attendant, il y a eu hier, une réunion des ministres présents à Paris, qui ont tenu un conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clemenceau. Voici la note officielle communiquée au sujet de cette réunion :

Assistaient à la délibération : MM. Pichon, Thomson, le général Picquart, Guilyot-Dessaigne, Ruau, Doumergue et Chéron.

Le conseil s'est occupé des affaires du Maroc et a pris connaissance des derniers télégrammes venus de Tanger.

Les ministres ont envisagé d'autre part la question des indemnités qui pourront être réclamées par les familles des ouvriers assassinés le 30 juillet à Casablanca, et par les personnes auxquelles le pillage de la ville par les indigènes ou la répression des troubles ont causé des dommages.

Ils ont examiné les précédents, notamment celui du bombardement d'Alexandrie en 1882, et ils ont constaté qu'il en résulterait :

1° Que le gouvernement marocain devrait être tenu pour responsable des meurtres du 30 juillet, ainsi que des dommages subis par suite du pillage ou de la répression des troubles ;

2° Que les indemnités dues pour dommages matériels devraient être fixées par une commission internationale.

Le ministre des affaires étrangères a été chargé de terminer l'examen de cette question, afin d'en presser le règlement autant qu'il sera possible.

On remarquera que la note officielle ne dit pas un mot de l'armistice demandé par les Marocains, ni des opérations militaires qui ont dû recommencer hier. Toutefois, à l'issue de la réunion des ministres, M. Clemenceau a donné quelques renseignements complémentaires qui se peuvent résumer ainsi :

Le gouvernement n'a reçu aucune dépêche au sujet de l'armistice, pas plus du général Drude que de l'amiral Philibert. Cependant il résulterait d'un télégramme de Casablanca, que, d'après notre consul de cette ville, M. Malpertuy, la demande d'armistice serait l'indice d'une situation nouvelle ou, du moins, d'un état d'esprit significatif.

Mais l'armistice étant expiré sans que les Marocains aient fait la moindre démarche dans le sens de la paix, le général Drude a été autorisé à entreprendre l'opération qu'il projetait sur Taddert, opération que le commandant en chef du corps expéditionnaire avait déjà commencée, il y a quatre jours, et qui avait été suspendue au moment de la demande d'armistice.

Au sujet des armes et munitions deposées à Mazagan, armes et munitions que Moulay-Hafid demande qu'on lui remette, M. Clemenceau a déclaré que cette remise n'avait pas encore eu lieu, que l'affaire allait le mieux du monde et que nous n'avions rien à craindre de ce côté.

A Casablanca.

L'indisposition du général Drude—Aussitôt rétabli, le général se mettra à la tête des troupes.

Casablanca, 7 septembre.

Le général Drude est légèrement atteint de fièvre. Il espère pouvoir reprendre son commandement demain.

Les troupes marocaines restent tranquilles. On s'attend à ce qu'une opération soit dirigée contre elles d'ici un ou deux jours.

Le cheik Maaiza, qui avait promis de venir pour jeter les bases d'une entente, n'est pas encore arrivé.

Casablanca, 8 septembre.

A la suite de l'expiration de l'armistice, les opérations devaient reprendre hier, mais on croit que l'indisposition du général Drude les a fait ajourner.

Le général est soigné par un médecin. Il est atteint d'une inflammation intestinale, affection assez commune à Casablanca, et de vomissements.

Malgré l'armistice, quelques coups de feu ont été tirés, pendant la nuit, sur des Marocains qui se sont approchés trop près des avant-postes.

Le ballon militaire

Casablanca, 7 septembre.

Quarante-six aérostiers, venant de Versailles, se sont installés au camp. Ils ont amené avec eux un ballon de 320 mètres cubes, un treuil et deux tenders.

Le général Drude, qui attend beaucoup de ce moyen d'investigation, espère que la première ascension pourra avoir lieu ces jours-ci.

On sait déjà par nos éclaireurs que, malgré les intentions pacifiques affichées par les Marocains, ils ont conservé toutes leurs positions autour de Casablanca, et que leurs camps, situés aux mêmes emplacements, sont toujours aussi nombreux. Ce n'est pas là un indice bien rassurant de leurs bonnes intentions.

C'est pourquoi le ballon fournira de précieuses indications sur tous leurs mouvements. Le lieutenant de vaisseau Le Vay, attaché à l'état-major du général Drude, compte utiliser l'aérostat comme porteur d'antennes pour correspondre directement à Paris par télégraphie sans fil. Il commencera ses essais aussitôt que possible.

Deux décès causés par la variole s'étant produits dans la population civile de Casablanca, un service de vaccination gratuite a été aussitôt installé au consulat de France.

Le médecin-major principal Bassompierre a pris également des dispositions pour vacciner nos troupes.

A travers le Maroc.

L'étoile de Moulay-Hafid pâlirait-elle ?—A Marrakech.

Tanger, 9 septembre.

Je reçois d'un correspondant de Marrakech les intéressants renseignements qui suivent, datés du 3. Les Sraghna, tribu voisine de Marrakech, ont profité de la réunion du marché hebdomadaire qui se tient sur leur territoire pour proclamer, par la voie du crieur public, leur inébranlable fidélité à Abd el Aziz. Cette nouvelle inattendue a causé une profonde impression en ville.

Le bruit court, d'autre part, que les amis de Moulay Hafid, notamment le caïd El Glaoui, auraient surpris la bonne foi de la population de Marrakech en lui faisant croire, pour l'amener à proclamer de gré ou de force Moulay Hafid, que les plus importantes tribus du Sud étaient avec lui.

Tous ces incidents réunis font que l'enthousiasme manifesté au premier jour pour Moulay Hafid se refroidit sensiblement. On croit ici que si Abd el Aziz prend les devants et se rend à Rabat, le règne de Moulay Hafid sera éphémère.

Ce qui se passe à Mogador.

Tanger, 9 septembre.

De Mogador, on reçoit les renseignements que voici :

"L'autre jour, on célébrait le moussem, foire annuelle à la zaouia de Sidi-Burakat. Dans le Sous, la nouvelle se répandit au milieu des réjouissances que les Français avaient débarqué à Mogador. Aussitôt la foire se dispersa et tous les cavaliers repartirent pour leurs douars en proie à une grande excitation.

La tranquillité pour le moment est complète à Mogador, mais elle ne repose sur aucune base sérieuse ; aussi l'opinion continue à être très inquiète.

Londres, 9 septembre.

On mande de Mogador au "Daily Telegraph", le 7 septembre :

"Des nouvelles arrivées de Doukala disent que Mah el Aïnin, qui se rendait à Fez, a changé d'avis et se dirige maintenant, avec 6.000 de ses partisans, sur Marrakech, où il compte se rencontrer avec Moulay Hafid."

Le gouverneur de Saffi et Moulay-Hafid

Londres, 9 septembre.

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Tanger se dit informé, de bonne source, de la soumission du caïd Aïssa Ben Omar, gouverneur de Saffi, à Moulay Hafid.

Le correspondant du "Daily Telegraph à Saffi, au contraire, télégraphie que le caïd Aïssa Ben Omar a demandé un délai de quinze jours à Moulay Hafid pour faire connaître sa décision. En attendant, le caïd a envoyé son fils, capitaine dans l'armée d'Abd el Aziz, porter 50,000 pesetas et mener cinq chevaux à Moulay Hafid.

Français et Allemands à Tanger

Tanger, 9 septembre.

Les officiers du "Desaix", de la "Jeanne d'Arc", et ceux des navires espagnols, assistaient au dîner qui a eu lieu hier à bord du navire-école allemand "Charlotte."

Le commandant de la "Charlotte" a remercié les officiers présents. Il a bu à la santé de l'Empereur, à celle du président de la république et à celle du roi d'Espagne.

Le commandant en second Simon, de la "Jeanne d'Arc", a remercié de la cordialité de l'accueil fait aux officiers français. Il a bu aux élèves officiers de la "Charlotte."

La "Jeanne d'Arc" rend le déjeuner ce matin.

Hier soir, le "Galilée" est arrivé ayant à bord M. Regnault, ministre de France à Tanger.

Si Mohammed el Tasi a quitté Fez pour venir à Tanger, où il va négocier un emprunt d'un million de francs avec la banque d'Etat.

La moitié de cette somme sera mise immédiatement à la disposition d'Abd el Aziz, l'autre moitié lui sera versée à Rabat.

Attitude de l'Allemagne.

Réponse de l'Allemagne au mémorandum français sur la police au Maroc

Berlin, 9 septembre.

L'ambassade de France a reçu ce matin une communication du texte de la note allemande en réponse au memorandum français, relatif à la police dans les ports marocains.

Selon une source bien informée, le gouvernement allemand prend acte, dans cette réponse, des indications fournies par la France quant au caractère des mesures de police projetées. Puis il déclare reconnaître le droit de la France de se faire rendre justice à la suite des événements de Casablanca et ne vouloir pas créer de difficultés à ce propos.

En outre, le gouvernement allemand émet le vœu que les colonies étrangères au Maroc n'aient pas à souffrir de la situation.

Ce que dit la note allemande.

Sous le titre : "Les événements au Maroc", la "Gazette de l'Allemagne du Nord" écrit ce qui suit :

"Dans le memorandum présenté le 2 septembre par l'ambassade de France à Berlin, communication a été faite des intentions du gouvernement français d'établir dans les ports marocains désignés par contrat et où pareille mesure serait reconnue comme nécessaire, une police provisoire, de concert avec le gouvernement espagnol et par les propres moyens des deux puissances, dans le but de maintenir l'ordre et de faciliter la formation des troupes de police marocaine prévues dans l'Acte d'Algésiras.

"Le gouvernement allemand a alors répondu qu'il avait pris connaissance de cette communication et des raisons données dans le mémorandum ; qu'il en concluait que les mesures prévues seront d'un caractère provisoire et ne toucheront en rien aux dispositions de l'Acte d'Algésiras.

"Le gouvernement allemand ajoute qu'il a reconnu le droit de la France de s'accorder satisfaction pour les événements de Casablanca, qu'il n'a pas l'intention de préparer des difficultés à la France pour une action entreprise et motivée par des circonstances exceptionnelles, mais qu'il espère et désire néanmoins ne pas voir se renouveler de graves dommages comme ceux de Casablanca subis par des négociants étrangers.

"C'est pourquoi le gouvernement allemand désire faire remarquer que, d'après l'avis du chargé d'affaires allemand à Tanger, l'établissement non prévu dans l'Acte d'Algésiras d'un corps de police étranger et dans les circonstances actuelles pourrait provoquer une attaque des tribus montagnardes contre la ville et présenter un sérieux danger pour la vie et les biens des Européens, surtout si ces mesures n'étaient pas exécutées avec l'appui de forces militaires suffisantes, et dans ce cas, tous les autres ports courraient aussi le même danger."

L'opinion d'un diplomate allemand

On rapporte qu'un diplomate allemand aurait fait les déclarations suivantes au sujet de la réponse de l'Allemagne au memorandum français :

"Sans pouvoir préciser la nature de la réponse (car une règle élémentaire de courtoisie internationale interdit au signataire d'une réponse de faire connaître lui-même cette réponse autrement qu'officiellement) il y a lieu d'espérer que les déclarations du gouvernement allemand ne produiront pas une mauvaise impression à Paris.

"Nous croyons en effet que les remarques et opinions qui y sont exprimées répondent aux opinions et aux remarques que le gouvernement français se sera sans doute faites lui-même, de même qu'il y a accord entre les deux gouvernements pour observer l'Acte d'Algésiras.

"L'Allemagne reconnaît le droit de la France d'obtenir justice au sujet d'événements comme ceux de Casablanca, et il est certain qu'elle ne songe pas à entraver son action à ce propos, mais elle est d'avis qu'il y a une distinction à bien établir entre ces mesures extraordinaires, provisoires, et de caractère militaire, et le régime même de l'Acte d'Algésiras.

"L'attitude de l'Allemagne ne va pas au-delà. Il serait donc aussi malveillant que faux de conclure à de la mauvaise volonté ou à du machiavélisme de la part de l'Allemagne à l'égard de la France, dont elle apprécie la délicate situation dans les circonstances actuelles."

Et comme on faisait allusion à l'attitude d'une partie de la presse allemande qui reprochait à la France de vouloir déchirer l'Acte d'Algésiras, le diplomate répond en souriant :

"En France aussi, il y a de temps en temps quelque exagération dans certaines expressions de tel ou tel journal. On a écrit "déchirure dans l'Acte d'Algésiras" : on eût dû dire "dérogation". Au fond, l'opinion publique allemande est calme, et aussi l'opinion des milieux officiels. Dans une situation aussi compliquée, aussi délicate que celle que créent les événements du Maroc, il peut y avoir de temps à autre des moments difficiles, mais on peut être convaincu en France que l'Allemagne désire aussi sincèrement que la France le maintien de bonnes relations entre les deux pays et ceci est conciliable avec l'observation de l'Acte d'Algésiras."

La dépêche quotidienne de l'amiral Philibert annonce que le "Vinh-Long" a quitté Casablanca dimanche soir, pour Oran, avec 87 malades ou blessés.

Lucien Nicot.

Les derniers moments du Poète ; ses obsèques.

C'est dans sa jolie petite maison du chemin des Princes, à Chatenay, haute tout juste d'un étageot large de quatre fenêtres, que M. Sully Prudhomme a rendu le dernier soupir.

C'était bien le nid reposant et fleuri qui convenait à ce poète si tendre, à ce délicat si simple et si bon. Cette petite maison de pierres meulières et de briques—aujourd'hui maison mortuaire—est cachée dans ce délicieux coin de la banlieue parisienne où la nature a prodigué les collines boisées. De grands cèdres lui donnent une ombre constante et, dans le jardin qui l'entoure, des roses rares, des dahlias, des géraniums se pressent en corbeilles éclatantes—même des volubilis grimpent aux murs, faisant de chaque fenêtre un jardin dans le ciel. Là où il semble qu'il eût fait si bon vivre, Sully Prudhomme a souffert presque sans interruption pendant sept ans, miné par une terrible maladie de cœur, puis y est mort presque subitement.

Presque subitement est le mot, car rien les jours précédents, ni la veille, ni le matin même, ne pouvait faire prévoir le deuil cruel qui frappe les lettres françaises.

Le matin, en effet, il avait fait sa promenade coutumière dans la petite voiture attelée d'un tout petit âne que connaissent bien tous les habitants de Chatenay, de Robinson, de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses. Puis, à midi, il était rentré souriant, de ce sourire indéfinissable et triste qu'ont les gens ravagés par la douleur physique et tel qu'on en voyait parfois sur les lèvres d'Alphonse Daudet. Il s'était mis à table et il avait mangé un pigeon, une compote de fraises et bu sa tasse de thé. Vers une heure, il montait dans sa chambre, et c'est à ce moment qu'il fut pris d'une première crise qui le fit pâlir affreusement. Péniblement, il gravit les marches de son escalier et demanda même à se coucher.

—Je me sens mal, dit-il à son valet de chambre ; il vaut mieux que je me repose.

Et il se reposa effectivement, car, une demi-heure après, il disait ne plus souffrir avec la même intensité. On alla chercher le médecin, qui déclara ne rien remarquer de plus inquiétant qu'à l'ordinaire. Sur ce, arrivait la sœur du poète, Mme Gerbault, qui habite Paris et a coutume, l'été, de venir très fréquemment et souvent pour des semaines entières à Chatenay.

A ce moment personne encore ne prévoyait la crise terrible qui, moins de deux heures plus tard, devait enlever Sully Prudhomme.

Soudain, un peu avant trois heures, Mme Gerbault entendit son frère l'appeler.

—Oh ! que je souffre ! s'écria le poète.

Dès lors les événements se précipitèrent avec une rapidité foudroyante. Le malade pouvait à peine respirer, puis il ne pouvait plus parler. On s'affolait autour de lui. Le docteur était revenu en courant et, cette fois, il ne pouvait plus se dissimuler l'issue fatale et prochaine.

***

Il n'y avait plus de temps à perdre. On courut chercher le prêtre le plus voisin. L'abbé Endel, qui dirige à Chatenay l'asile Colbert, vint en hâte et fut assez heureux pour pouvoir donner à Sully Prudhomme, encore lucide, les secours de la religion. Aussitôt après, l'illustre écrivain entrait dans le coma, et à trois heures quarante, il rendait le dernier soupir.

Son neveu, le peintre Henri Gerbault, prévenu par dépêche, arrivait quelques instants plus tard, mais trop tard pour avoir la consolation de le voir encore vivant.

Sully Prudhomme reposait sur son lit, dans sa petite chambre, bien simplement meublée, et qu'il avait voulu presque identique à celle de sa jeunesse, à celle où il avait écrit de 1866 à 1872, les "Epreuves" et les "Solitudes." Seuls, quelques beaux tableaux et quelques souvenirs chers recueillis au cours de la vie, étaient venus en modifier l'aspect. Son beau visage, d'où toute trace de souffrance avait disparu, était empreint d'une incomparable noblesse. Quelques amis venus dès le matin, avaient apporté des gerbes de fleurs, mais on ne les avait pas laissées sur le lit, on les avait mises sur les deux tables.

Les obsèques de M. Sully Prudhomme ont eu lieu le 10 septembre, à neuf heures trois quarts, à la Madeleine. Il a été enterré au Père-Lachaise. C'est le 9 au soir seulement que le cercueil a été transporté à Paris, un service religieux ayant eu lieu le lundi matin à Châtenay.

Les honneurs militaires ont été rendus à l'illustre poète qui était grand'croix de la Légion d'honneur, mais aucun discours n'a été prononcé.

L'Académie française dont il était membre était représentée par MM. Frédéric Masson, président, Maurice Barrès, Etienne Lamy, Ghebart, Ribot et Boissier.

A Châtenay, la nouvelle de la mort de Sully-Prudhomme a causé une véritable stupeur. Il était, en effet, très aimé de la population, d'abord parce qu'il faisait beaucoup de bien, et encore parce qu'il se plaisait à causer simplement avec chacun au cours de ses promenades, questionnant les uns et les autres sur les choses des champs, sur leurs soucis, et soulageant ensuite, avec une touchante discrétion, les misères qu'il avait approchées.

Le voyage de retour du "Lusitania."

Halifax, N. E., 23 septembre—Le vapeur "Lusitania", de la ligne Cunard, a passé ce matin à deux heures au large de l'île Sable.

Le temps est brumeux et comme le navire a mis plus de dix heures pour franchir la distance qui sépare le cap Sable de l'île du même nom, on estime que sa marche est inférieure à 20 nœuds.

Traité entre le Mexique et l'Italie.

La Haye, 23 septembre—Senor Esteva, chef de la délégation mexicaine à la Conférence de la paix et le comte Tornielli, chef de la délégation italienne, sont occupés à la négociation d'un traité d'arbitrage entre le Mexique et l'Italie, traité semblable à celui récemment conclu entre l'Argentine et l'Italie.

Collision de trains.

Kansas City, 23 septembre—Deux trains de marchandises de la ligne Kansas and Texas sont entrés en collision aujourd'hui, à un mille de la gare d'Evansville.

Quatre employés ont été tués sur le coup et deux blessés.

DIAMANTS,
MONTRES,
Bijoux en Argent et Or
Massif.
A. M. HILL,
635 rue du Canal.

JE CROIS QUE C'EST VICTOR HUGO QUI A DIT QUE CE MONDE lui rappelait un pénitencier, que chacun faisait pénitence ici pour quelque faute commise dans un autre monde que les portes de ce pénitencier ne s'ouvriraient devant nous que pour un autre monde. Il a dit Que les hommes intelligents n'employaient jamais le mot Bonheur qu'il n'existait pas de condition heureuse. Nous pouvons, cependant, améliorer la condition du pauvre. Nous pouvons avoir pitié de ceux qui peinent et qui pleurent de ceux qui s'acheminent lentement vers la tombe. Nous DEVONS aider les malades nous DEVONS donner. On est plus heureux de donner que de recevoir. La compassion des misères d'autrui doit être infinie ; elle agit comme une pluie bienfaisante sur un sol aride. Bien heureux celui qui donne.

Donnez s'il vous plaît, car ce don doit aider le pauvre, votre petite obole pourrait sauver la vie d'une personne méritante qui est à la veille de devenir poitrinaire. Participez à cette grande charité, donnez comme nous donnons notre affection aux morts illustres. Prenons avec enthousiasme et de tout cœur une noble résolution et Donnons. Veuillez bien ne pas remettre, mais envoyer votre contribution immédiatement à

W. G. TEBAULT,
Président de la Ligue Anti-Tuberculeuse de la Louisiane.
217 RUE ROYALE.

ADDISON
AN ARROW
COL 1-4 GRANDEUR
Fabriqué avec le Procédé Clupeco
15c pièce : 2 pour 25c
Cluett, Peabody & Co., Fabricants